

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **\\intra.crnormandie.fr\Bureautique\DirComm\Presse\COM PRESSE\logo_r.normandie-portrait-cmjn.jpg** |  |  | cid:image002.png@01D8FD9E.B99EECD0 |

Crédit photo : Biernacki / Région Normandie

Le 2 décembre 2022

**Installation de cinq cabinets dentaires à l’Hôpital Simone Veil de Valognes et à l’Hôpital Louis Pasteur de Cherbourg-en-Cotentin**

Vendredi 2 décembre, Hervé Morin, Président de la Région Normandie, Thomas Deroche, Directeur général de l’Agence régionale de Santé Normandie, David Margueritte, Président de la Communauté d’Agglomération du Cotentin, Benoît Arrivé, Président du Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier Public du Cotentin (CHPC), Philippe Bas, Sénateur de la Manche, Stéphane Travert, Député de la Manche, Julie Barenton Guillas, Vice-Présidente de la Région Normandie, Séverine Karrer,Directrice du Centre Hospitalier Public du Cotentin et Jacques Coquelin, Maire de Valognes ont procédé à l’inauguration de « fauteuils dentaires » à l’hôpital Simone Veil de Valognes.

Le département de la Manche, 500 000 habitants, se classe 96ème en nombre de chirurgiens-dentistes par habitant, derrière la Martinique et la Guadeloupe. La Manche compte 37 dentistes pour 100 000 habitants, contre une moyenne nationale de 64.

Face aux réelles difficultés des habitants à accéder aux soins dentaires, l’Agence régionale de Santé, la Région Normandie, la Communauté d’Agglomération du Cotentin, l’hôpital de Cherbourg, l‘Université de Caen-Normandie, les professionnels de santé chirurgiens-dentistes, ont réagi avec la mise en place, dès 2021, d’un partenariat avec l’UFR d’odontologie de l’Université de Rennes. Objectif : permettre à des étudiants en 6ème année et 5ème année de de venir effectuer leur stage clinique dans l’un des deux établissements, Cherbourg et Valognes, du Centre hospitalier public du Cotentin, sous la supervision de praticiens cherbourgeois. Et, ainsi, d’amener ces jeunes chirurgiens-dentistes à s’installer durablement dans le territoire. En 2023, une dizaine d’étudiants effectueront leur stage de fin d’étude dans le Cotentin.

Le travail collectif mené par l’Agence régionale de Santé Normandie, la Région Normandie, les Universités de Caen et de Rouen et les professionnels du secteur notamment l'Ordre et l’URPS des chirurgiens-dentistes, a abouti à la création de deux nouveaux sites universitaires de formation en odontologie, à Rouen et à Caen, annoncée par le Premier ministre le 2 décembre 2021. Cette nouvelle offre de formation contribuera à l’amélioration, à terme, de l’offre de soins proposée à la population sur le territoire normand.

*« Après une première année au sein des facultés santé de Caen ou de Rouen, les étudiants sélectionnés partaient pour leur formation en odontologie : un étudiant caennais poursuivait sa scolarité à Rennes, un étudiant rouennais se rendait à Lille, Paris ou Reims. Chaque année, ils étaient ainsi une soixantaine à quitter la région. Peu revenaient… C’était avant ! Maintenant, grâce à nos efforts communs, les étudiants en dentaire peuvent achever leur formation en Normandie. C’est aussi et surtout un grand service rendu à la population »* déclare Hervé Morin.

*« Ce partenariat est une réelle opportunité pour notre territoire. Il répond à un premier objectif : améliorer l’offre en soins dentaires rapidement. La demande croissante de la population en attente de soins ne trouve plus satisfaction auprès des cabinets de ville. Second objectif : pérenniser l’implantation de praticiens. Ces deux années d’études passées dans le Cotentin favorisent aussi les chances de les voir s’y installer durablement »* souligne David Margueritte.

« *Le travail engagé entre l’Etat, à travers l’ARS Normandie, la Région Normandie, les universités normandes, les CHU et les professionnels, a permis de développer depuis de nombreux mois des actions partenariales pour faire venir les jeunes dentistes dans la région. La création par le Gouvernement de deux sites universitaires de formation en odontologie à Caen et à Rouen, permettra de former progressivement 50 étudiants en dentaire chaque année dans les deux universités, avec des moyens de fonctionnement et d’investissement importants engagés dans les universités et les hôpitaux pour cela. En complément, l’ARS et la Région mobilisent ensemble 6,6 millions € au titre de la stratégie régionale d’investissement en santé sur la période 2021-2030 pour accompagner l’investissement dans les fauteuils dentaires hospitaliers, dans les subdivisions de Rouen et Caen* » indique Thomas Deroche.

Ce soutien au développement des plateaux hospitaliers de formation a notamment permis l’installation de trois « fauteuils dentaires » à l’hôpital de Valognes et à la réorganisation de deux cabinets existants à l’Hôpital Louis Pasteur de Cherbourg-en-Cotentin.

Un troisième site (3 cabinets) devrait voir le jour en 2023 à Cherbourg-en-Cotentin à proximité du CHPC.

La Région a également soutenu le développement de fauteuils dentaires à Evreux (10 fauteuils) et au Centre Hospitalier d’Alençon Mamers (4 fauteuils).

Il est également prévu des stages d’initiation à la vie professionnelle organisés par les praticiens de villes. Ces passerelles entre l’hôpital et les indépendants permettront ainsi de créer un écosystème complet favorisant à terme l’installation des futurs praticiens.

Avec un coût global de 716 767 € pour les cinq « fauteuils dentaires » du Cotentin, la Région Normandie apporte un soutien financier de 377 090 euros et la Communauté d’Agglomération du Cotentin 339 677 €.

**Contacts presse**

**Région Normandie :** Emmanuelle Tirilly – tel : 02 31 06 98 85 – 06 13 99 87 28 - emmanuelle.tirilly@normandie.fr

**Communauté d’agglomération du Cotentin : Benoît Merlet – tel : 02 50 79 16 37 - 06 47 38 88 96 -** benoit.merlet@lecotentin.fr

**ARS Normandie** : Yohan Letertre - 06 98 35 20 15 - ars-normandie-presse@ars.sante.fr

**Centre Hospitalier Public du Cotentin** : Cindy Bernard – tel : 02.33.20.70.34 - **07.72.21.58.68 -** communication@ch-cotentin.fr